

La pierre de touche de la collaboration gouvernementale

Les élections fédérales de 2007 ne seront pas routinières comme un relevé des compteurs qui enregistrent la représentativité des partis. Le principe de la collaboration gouvernementale sera en jeu. Et sur deux points très concrets. D'abord la pleine participation de l'UDC. Il est exclu pour beaucoup, peut-être une majorité, de parlementaires que Christoph Blocher soit élu, par respect des tournus, président de la Confédération lors de la prochaine législature (cf. DP n° 1675). Deuxièmement, les partis doivent donner la preuve, par l'acte ou explicitement, d'une concordance minimale.

La démocratie directe permet d'agencer très tôt les grands rendez-vous politiques: tel référendum, telle initiative, telle modification constitutionnelle. D'ores et déjà les dates retenues ont été mises en regard du calendrier électoral, qui culmine avec les élections fédérales. Les votations prépareront-elles les élections?

C'est donc dans la perspective de 2007 que les partis examinent leur jeu, leurs bonnes et mauvaises cartes.

La droite se dit sûre de son succès sur les sujets sécuritaires: loi sur les étrangers et droit d'asile. L'UDC savoure notamment la perspective de mener une de ces campagnes teintées de xénophobie

dont elle a fait son fond de commerce électoral, avec la bonne conscience de défendre la position du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement, de faire appel à la collégialité en faveur de ses propres thèses, d'être gouvernementale dans le camp du oui.

La gauche sait qu'elle pourra s'engager contre les libéralisations, notamment contre la privatisation de Swisscom. Les assurances sociales seront l'occasion de défendre ses propres initiatives (financement de l'AVS, caisse maladie unique...).

Jusque-là la confrontation gauche-droite est classique. Mais il y aura un sujet révélateur: l'assurance invalidité. Malgré les mesures sévères d'économie, le déficit annuel dépasse le milliard. Il faut des ressources supplémentaires, soit l'augmentation de la TVA de 0,8 point que le peuple devra décider en 2007.

La droite fait du refus de toute augmentation des prélèvements obligatoires un point de doctrine. Mais pour assainir l'AI, il n'y a pas d'autre solution qu'un relèvement de la TVA. Les faits sont plus têtus que les positions de principe. Quels sont les partis de droite qui le reconnaîtront?

Le financement de l'AI sera donc la pierre de touche d'une concordance gouvernementale minimale possible. *ag*

Sommaire

L'adoption ressemble à un chemin du combattant.
page 2

Les particules fines empoisonnent nos poumons depuis longtemps, malgré l'agitation tardive de ces derniers jours.
Edito page 3

La majorité rose-verte zurichoise se dirige vers une réélection confortable.
page 3

Reconvilier mord encore la grève.
page 4

Les prix échappent au contrôle du Conseil fédéral.
page 5

La démographie prise en otage.
Troisième épisode du bulletin de santé tiré du livre de Markus Mugglin.
page 7

www.domainepublic

Etat actionnaire et liberté d'expression, deux nouveaux forums de DP.

La rubrique *Thèmes* est également accessible à tous les internautes.

Des quotas peu diplomatiques à lire dans *Actualités*.

Les enfants de la bureaucratie

Les procédures administratives découragent parfois les parents qui entendent adopter un enfant. Ce choix courageux suscite toujours une certaine méfiance.

L'adoption internationale soulève des questions délicates. Lorsque le désir d'enfant des couples riches rencontre la pauvreté des enfants de la rue des pays en développement, les dérives paraissent programmées. La Convention de La Haye, un accord international applicable en Suisse depuis trois ans, vise à mieux protéger les enfants lors de ces procédures.

En réponse à une intervention parlementaire, le Conseil fédéral estime que les nouvelles procédures sont suffisamment strictes pour atteindre le but recherché de protection de l'enfant (cf. encadré ci-dessous). L'entrée en vigueur de la Convention de La Haye a notamment permis une certaine uniformisation des procédures d'adoption en Suisse, qui étaient auparavant très dis-

parates. Les parents nourriciers doivent passer par de nombreux filtres avant d'accueillir un enfant en vue d'une éventuelle adoption. Les formalités administratives sont souvent longues, parfois même décourageantes pour certains couples. Mais le gouvernement a rappelé qu'il n'entendait pas faciliter les procédures: une attitude si prudente qu'elle cache mal une certaine méfiance vis-à-vis de l'adoption.

Quelles en sont les raisons obscures? Juridiquement, l'adoption est plénière en droit suisse, c'est-à-dire qu'elle est une filiation comme les

autres. Une situation parfaitement logique dans un système

mariés. Mais l'adoption devient un corps étranger lorsque la filiation repose sur la vérité biologique: il n'existe en effet aucune filiation plus artificielle, non naturelle, que celle qui lie des parents nourriciers à un enfant adopté. Tenir compte de la vérité biologique n'a toutefois rien d'une fatalité: c'est un choix politique (cf. DP n° 1553 et 1643). Les parents adoptifs doivent franchir une véritable course d'obstacles avant de pouvoir atteindre leurs buts; on ne peut pas souvent en dire autant des projets parentaux des couples qui fêtent des heureux événements dans les maternités suisses. L'adoption repose uniquement sur le choix courageux et réfléchi des parents: ce ne devrait pas être un signe de faiblesse, mais plutôt une force. *ad*

Une procédure rare

En 2004, on a compté 854 adoptions contre 73 082 naissances.

Soit:

Adoptions nationales	196
- intrafamiliales	134
- extra-familiales	62

Adoptions internationales	658
- intrafamiliales	101
- extra-familiales	557

où les filiations étaient principalement fondées sur le mariage puisque l'adoption est en principe réservée aux couples

Montrer patte blanche

On peut distinguer trois phases dans la procédure qui conduit à une adoption selon la Convention de La Haye.

- Les personnes candidates à l'adoption doivent obtenir une autorisation de placement de l'autorité cantonale, qui n'est délivrée que si les qualités personnelles, les aptitudes éducatives, l'état de santé, les conditions de logement des futurs parents offrent toutes les garanties nécessaires.
- Généralement par l'intermédiaire d'un organisme certifié, les parents prennent contact avec les autorités du pays d'origine de l'enfant. Celles-ci doivent également donner leur accord à l'adoption. Les parents peuvent toutefois aussi passer par le biais d'un organisme privé.
- L'enfant adoptif doit passer au moins un an dans sa famille nourricière sous la surveillance des services de protection de la jeunesse. Ce n'est qu'à l'issue de ce délai qu'une adoption emportant un rapport de filiation pourra être prononcée.

Domicile fiscal et domicile civil

L'épopée de Joseph Zisyadis à Obwald a fait croire qu'il suffit de déménager pour payer ses impôts dans la commune et le canton de son choix.

Il y a de fortes chances que le Tribunal fédéral constate que Joseph Zisyadis est un indépendant, que son activité économique se situe à Lausanne, qu'il ne possède à Sachseln ni biens mobiliers, ni immobiliers et que, par conséquent, son domicile fiscal n'est pas à Obwald, ce qui le prive de la compétence de recourir.

Le succès du popiste, c'est donc d'avoir associé à sa démarche trois Obwaldiens dont la compétence ne saurait être contestée.

Les commentateurs romands n'ont pas relevé la distinction appliquée aux indépendants et aux dirigeants de haut niveau entre domicile fiscal et domicile civil. Les coups d'éclat de Micheline Calmy-Rey quand elle gérait les finances genevoises avaient pourtant bien actualisé le problème. *ag*

Bonne brise électorale

Les élections communales s'annoncent favorables pour les roses-verts à Zurich. Surtout dans la métropole où ils détiennent depuis seize ans une majorité qui n'a fait que se renforcer.

À quelques jours de l'échéance, l'ambiance reste calme. Affiches mises à part, rien à signaler en ville de Zurich. La presse, radios et télévisions locales y compris, organise comme il convient débats et présentations. Mais personne ne doute de la réélection confortable du président Elmar Ledergerber, installé depuis quatre ans à l'Hôtel de Ville après avoir fait douze ans d'une municipalité finement dirigée par Josef Estermann. Et personne n'envisage l'échec des cinq hommes et trois femmes qui se représentent (quatre socialistes, une verte, trois radicaux). Seule incertitude: qui succédera à Monika Weber, directrice des écoles, sans parti depuis sa démission de l'Alliance des Indépendants? Deux candidats se disputent en effet le neuvième siège de l'Exécutif zurichois: le démocrate-chrétien Gerold Lauber a une mince avance sur l'UDC Roger Liebi, dont l'élection serait une première dans la ville, où le parti de Christoph Blocher passe pour celui des gestionnaires impossibles.

Sûr de son affaire, Elmar Ledergerber bataille ailleurs: hors Zurich, mais pour Zurich. Il utilise à fond l'occasion électorale pour défendre et illustrer la métropole et, du même coup, la cause des autres villes suisses, mal aimées du système fédéraliste. Belle et unique opportunité: les membres de l'Exécutif zurichois sont interdits de Chambres fédérales et n'apparaissent donc pas sur la scène nationale. Même après coup: le radical Thomas Wagner, ancien président de ville, n'a jamais réussi à passer au Conseil national, ni le socialiste Josef Estermann à se faire élire au Conseil des Etats en 2003. Quant à Ursula Koch qui fut de 1990 à 1999 une municipale discutée mais finalement respectée, elle n'aura siégé que deux sessions à Berne avant de quitter définitivement la politique.

En ville de Zurich, mis à part le frisson du neuvième siège, l'enjeu se situe cette année en dehors de l'Exécutif. Car le parlement local sera élu selon des règles modifiées: nombre des cercles électoraux réduit de douze à neuf, apparentements de listes supprimés, quorum de 5% introduit dans chaque cercle. La carte électorale de la Ville, aussi bien connue que le profil des têtes de liste, pourrait s'en trouver passablement modifiée. Les élections de dimanche diront si les urnes se révèlent «les pochettes-surprises» qu'annonce la NZZ, avec le secret espoir de voir les radicaux se reprendre enfin sur le plan local.

Mais la majorité rose-verte semble en mesure de maintenir son avance dans la métropole; elle pourrait en faire autant, voire s'imposer, dans nombre d'autres villes du canton. Or ce qui se passe à Zurich, ville et canton, a toujours une allure de signal pour le reste de la Suisse. *yj*

Edito

Derrière l'arbre, la forêt

L'information a fait soudain la une des médias. Comme à son habitude, *Blick* n'a pas lésiné sur les superlatifs, annonçant une «incroyable catastrophe écologique» et relayant la peur justifiée de nombreuses personnes. Ces derniers jours, il est vrai, le taux de particules fines dans l'air enregistré dans la plupart des stations de mesure a atteint des valeurs records. Les établissements hospitaliers et les médecins constatent une augmentation du nombre de patients souffrant d'affections respiratoires. En cause, une situation météorologique exceptionnelle - haute pression et inversion de température, absence de précipitations - qui empêche la dispersion de ces poussières.

Dans un premier temps, cantons et Confédération se sont renvoyés la balle, comme si aucun ne voulait assumer la responsabilité de mesures désagréables. Puis Zoug s'est décidé à limiter la vitesse sur son réseau autoroutier, suivi aussitôt par la Suisse centrale et les cantons alémaniques du Plateau. Certains y ont ajouté des interdictions temporaires diverses, d'autres se contentent de recommandations. Et les transports publics proposent des tarifs réduits. Les organisations écologistes prônent des actions immédiates et radicales, alors que les émetteurs s'empressent de minimiser leurs responsabilités: à cette saison, c'est bien connu, les agriculteurs ne sortent pas leurs tracteurs; le trafic routier n'est pas seul en cause et les effets d'une limitation de vitesse seraient minimes. Enfin les prévisions météorologiques font espérer une amélioration de la situation.

Ce mauvais scénario, nous venons de le vivre à propos des chiens dangereux (cf. DP n° 1671 et 1675). Un événement exceptionnel suscite une vague d'émotion, amplifiée par sa couverture médiatique. La pression de l'opinion incite les autorités à agir rapidement et à identifier des coupables. Or pas plus les chiens mordeurs que la mauvaise qualité de l'air ne sont des problèmes nouveaux. Le taux de particules à ne pas dépasser plus d'une fois l'an n'est pas respecté depuis plusieurs années déjà. Et pourtant le Parlement rechigne à imposer un filtre pour les véhicules diesel. Et quel sort réservera-t-il au train de mesures proposé par Moritz Leuenberger le mois passé?

L'émotion n'engendre que rarement des actions efficaces. Et lorsqu'elle est retombée, les intérêts particuliers se liguient pour affaiblir, voire empêcher des solutions durables dont l'urgence n'est plus perçue. Jusqu'au prochain événement exceptionnel. L'arbre, une nouvelle fois, a réussi à cacher la forêt. *jd*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Alex Dépraz (ad)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Tilo Steirer (st)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021 312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

Retour à la grève

Une année après, les ouvriers de Reconvilier occupent à nouveau «La Boillat». Ils accusent la direction de ne pas respecter les accords de 2004 et de vouloir affaiblir le site.

Au XIX^e siècle l'horlogerie suisse réclame des plaques en laiton pour ses ébauches. Quatre notables, dont Edouard Boillat, s'assurent l'usage de l'eau de la Birse et sur sa grève bâtissent une fonderie en 1855.

Un peu plus au nord, à Dornach, dans le canton de Soleure, il y a aussi une laminerie. Elle fournit à son tour des pièces d'envergure aux horlogers et décolleteurs de la région, alors que Reconvilier fait plutôt dans la miniature. Les deux fabriques se côtoient sans trop de dommage jusqu'aux années septante. Les exportations enrichissent leurs chiffres d'affaires. D'abord en Europe occidentale, puis aux Etats-Unis, avant d'atteindre l'Asie à la fin du XX^e siècle.

Avec la crise économique, «La Boillat» investit l'électronique après avoir bifurqué, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, vers les pointes de stylos. Dornach, dans un registre plus proche de la tradition, parie sur la munition et les pièces de monnaie.

Fusions et faillites

En 1989, l'évolution du marché conseille le rapprochement. Swissmetal regroupe les deux sites où travaillent 755 collaborateurs, dont 420 à Reconvilier. En même temps, la firme Selve de Thoune, forte d'une longue expérience dans les laminés, tombe dans le giron de la nouvelle société. Du coup, on offre une gamme complète d'articles en cuivre.

Le groupe entre en bourse à Genève et à Bâle, puis à Zurich. La Société de Banque Suisse (aujourd'hui UBS), Arlington Capital Management Ltd. (GB) et Alcatel (succession de Cossonay) deviennent les actionnaires principaux. Par la suite, Relag AG et OZ Bankers remplacent Alcatel. L'argent globalisé débarque dans les vallons jurassiens, plutôt fiers de leur enracinement, surtout sur les rives de la Birse. En revanche, responsables et stratégies se concentrent plutôt à Dornach.

Sur sa lancée en 1990, Swissmetal s'empare des Allemands Busch-Jaeger GmbH actifs dans le même créneau et ferme l'usine de Thoune afin de mieux répartir le travail entre Reconvilier et Dornach. Dix ans après, Busch-Jaeger fait faillite, victime de la mauvaise situation économique qui règne outre-Rhin. Pour garder la mainmise sur le marché mondial de l'alliage, il faut refinancer le groupe et s'inventer un nouveau *business plan* avec optimisation des ressources. On engage Martin Hellweg. C'est novembre 2004, le début d'une grève de dix jours contre les plans des dirigeants. Un an plus tard, une nouvelle grève dénonce le conseil d'administration qui piétinerait les accords souscrits, à l'instigation de son directeur général. *md*

Ces deux articles ont été rédigés mardi 6 février 2006.

Le réflexe communautaire

François Schaller, rédacteur en chef de *PME Magazine* et de *Private Banking*, accuse l'irrationalité économique des mesures décidées par Swissmetal (*Le Temps* du 8 novembre 2005). Transférer la fonderie de Reconvilier à Dornach et licencier quatre-vingts personnes bafouerait toute logique industrielle. En effet, «La Boillat» a su renouveler son catalogue et séduire de gros clients, à l'image de Boeing, alors que Dornach fait du surplace et se morfond dans une gamme de produits standards sans véritable avenir.

A son tour, Martin Hellweg se défend de vouloir dépecer le site de Reconvilier (*Le Temps* du 3 février 2006). Il souhaite plutôt renforcer sa productivité et en faire l'alter ego de l'usine soleuroise pour assurer enfin la viabilité de Swissmetal, encore ébranlée par la crise qui a déclenché la restructuration en cours. Le fleuron du Jura bernois est trop fané pour survivre seul. Les investisseurs locaux ne le sauveront pas. Le directeur général croit en revanche au succès du groupe métallurgique qui implique toutefois des concessions de part et d'autre. Même douloureuses.

Les ouvriers, soutenus, et c'est exceptionnel, par les cadres et les milieux industriels de toute une région sans parler des politiciens et des églises, désavouent Martin Hellweg. Ils dénoncent la direction qui ne respecterait pas les accords signés au terme de la première grève en novembre 2004. Un nouveau directeur aussitôt limogé, le démantèlement de la fonderie la plus moderne d'Europe et les suppressions d'emplois prouvent sa mauvaise volonté. Au fond, c'est la disparition de «La Boillat» qu'ils redoutent avec tout un univers dont elle est le symbole.

Ainsi, depuis quinze jours c'est la rupture. Les deux adversaires campent sur leurs positions, jusqu'au paradoxe. Les salariés occupent l'usine tandis que le patron en décrète la fermeture. Bouclant à double tour presses et fourneaux. Mais la police n'interviendra pas. La situation est trop délicate, voire explosive. Le réflexe communautaire déborde largement le conflit social. Bon gré mal gré, les protagonistes se partagent entre les méchants patrons sans états d'âme, barricadés dans leur quartier général, et les travailleurs portés à bout de bras par tout un vallon dans une sorte de solidarité transversale, du manœuvre ou patron de PME. Un pays résiste à l'envahisseur étranger. On risque la guerre de religion: la finance globalisée contre la production concrète et enracinée. Les altermondialistes n'ont pas hésité une seconde à se joindre aux grévistes. Mais la confrontation menace davantage «La Boillat» que Martin Hellweg et son conseil d'administration. Le retour à la négociation est donc vital. A condition de jouer cartes sur table, chiffres et résultats à la main, en présence d'un arbitre légitime, susceptible de dicter les règles des pourparlers entre les deux antagonistes. *md*

Les prix incertains de la politique

La Suisse est un îlot de vie chère. Le Conseil fédéral a demandé à l'Office fédéral de la statistique (OFS) de chiffrer le bilan des diverses politiques menées par la Confédération pour surmonter ce handicap. L'impact sur l'indice des prix semble modeste, sauf pour les télécoms.

Pendant des décennies de stricte protection, la politique agricole a fabriqué des prix très élevés. La réforme entamée en 1992 a renversé la tendance. La baisse est spectaculaire au niveau de la production. Les prix payés aux agriculteurs ont chuté de 21,2%. Les consommateurs n'en ont guère profité. L'indice des prix à la consommation dans l'alimentation a augmenté de 7,8%. L'indice général a, quant à lui, progressé de 12,1%. Les sacrifices imposés aux paysans ont, au mieux, modéré le renchérissement de l'alimentation qui était constant avant la réforme de la politique agricole. Mais l'écart entre l'évolution des prix à la production et à la consommation est spectaculaire (cf. encadré ci-dessous).

Une santé presque sage!

Le secteur de la santé est la cible de toutes les critiques en raison de la hausse constante des primes d'assurance maladie. Mais lesdites primes ne sont pas prises en compte par

l'indice des prix. Avec raison (cf. DP n° 1658), car l'indice relève l'évolution du prix des prestations et non l'augmentation de la consommation médicale. Le prix des prestations de santé évolue moins rapidement que l'ensemble de l'indice (cf. encadré ci-contre).

Pour l'Office fédéral de la statistique, la baisse de prix des médicaments provient, pour une part, de la nouvelle rémunération des pharmaciens. C'est la seule réforme de la politique de la santé qui ait eu une incidence significative sur les prix.

Cosmétique et efficacité

Les prix devraient baisser suite au renforcement de la loi sur les cartels notamment avec la libéralisation des importations parallèles et l'interdiction des accords d'exclusivité pour le service après-vente dans le secteur de l'automobile. Mais l'OFS reste incertaine et se borne à mentionner une «tendance à la baisse non quantifiable». Même prudence dans l'appréciation des accords bila-

téraux avec l'Union européenne qui devrait, à long terme, faire pression à la baisse des prix.

Les taxes nouvelles pour limiter les émissions de CO₂ ont un effet techniquement chiffrable sur l'indice des prix. Mais les dé-

l'incertitude n'est plus de mise dans le secteur des télécoms. L'indice des prix a diminué de 40% entre 1998 et 2005. La baisse est générale mais elle est spectaculaire pour les services liés au réseau fixe. Ce

1996-2005

Indice général des prix	+8,7%
Indice prix santé	+5,9%
Médicaments	-10,4%
Prestation médecins	+0,6%
Prestations dentaires	+9,1%
Services hôpitaux	+14,1%

isions minimalistes entraînent des hausses négligeables: 0,03% pour le centime climatique. Si la taxe sur les huiles de chauffage est admise dans la version du Conseil fédéral, l'indice des prix progressera de 0,3%. La répercussion sur l'indice de la redevance sur les poids lourds n'est pas mécanique. L'OFS s'aventure à estimer une «légère hausse».

triomphe de la mise en concurrence ne s'est pas (pas encore) vérifié pour les services postaux. L'ouverture du marché des colis n'a eu qu'un effet marginal. Quant à l'acheminement des lettres, encore sous monopole, il a renchéri de 10,3% de 2002 à 2005 alors que l'indice général progressait de 3,4%. *at*

1993-2005

	Prix production	Prix consommation
Produit céréaliers	-2,8%	+3,9%
Viande	+7,2%	+20%
Lait	-23,8%	-17,8%
Fromage	-26,1%	+0,3%
Beurre	-7,9%	-5,5%

Devenez actionnaire de *Domaine Public*

L'Association du *Journal Libre*, initialement propriétaire de *Domaine Public*, a décidé de mettre ses actions sur le marché. Ces actions, d'une valeur nominale de 100 francs, sont proposées au prix de 200 francs.

Si vous êtes intéressés, contactez la rédaction au 021 312 69 10 ou à administration@domainepublic.ch

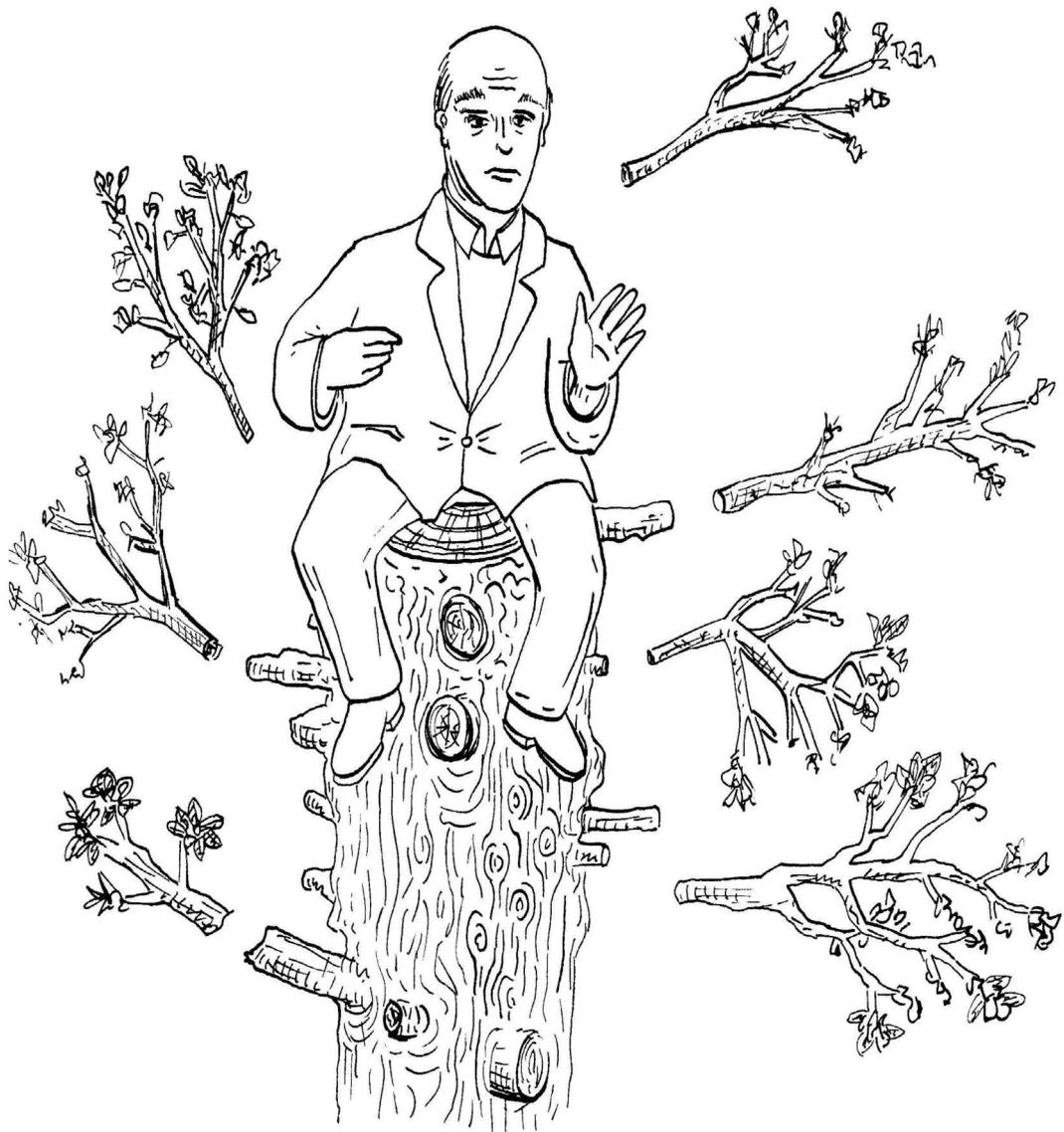
Les bons comptes de Hans-Rudolf Merz

Les comptes 2005 de la Confédération sont presque équilibrés. Résultat idéal pour un commentaire du grand argentier : «Équilibré», il dit sa satisfaction, «presque», il appelle à la prudence.

La compression des charges a été forte et respectée et, côté recettes, on observe une très remarquable amélioration (un milliard) de l'impôt anticipé. Ce qui signifie que le rendement de la fortune mobilière, intérêts et dividendes, a fortement augmenté.

Austérité, compression salariale, freins (plusieurs coups de frein) à la dépense et de l'autre côté, part accrue du capital, riches devenant plus riches. Cette phrase, hors contexte, pourrait être jugée démagogique. Et pourtant elle est la simple traduction des comptes 2005 de la Confédération.

La première revendication que justifie ces comptes «presque équilibrés», c'est la pleine compensation du renchérissement, non seulement pour le personnel fédéral, mais pour l'ensemble des salariés. Le capital a été le premier servi, le travail a droit légitimement au rattrapage. ag



SPAR MAN

Dessin de Tilo Steireif

Un malade imaginaire

Plus de concurrence et moins d'Etat, telle est la recette des Diafoirus de la théorie économique pour stimuler la croissance. Mais aussi prolongation de la vie active pour financer des assurances sociales menacées de faillite pour cause de vieillissement de la population. Suite de la contre-expertise critique de Markus Mugglin*.

Le tripotage démographique

Seule l'élévation de l'âge de la retraite permettra de compenser les effets du vieillissement de la population et de garantir le financement des assurances sociales. Ce discours, inlassablement répété, devrait convaincre l'opinion de l'impérieuse nécessité de travailler plus longtemps.

Le vieillissement de la population helvétique est un fait. Le taux de natalité a faibli de manière significative depuis quelques décennies et parallèlement l'espérance de vie augmente. Donc la part des actifs cotisant à l'AVS diminue et finance les rentes d'une proportion croissante de retraités. En 1950, six actifs pour un retraité, en 2000, quatre pour un et en 2020, selon les estimations de l'Office fédéral de la statistique, trois pour un.

Ce «scénario-tendance» se base sur un taux d'immigration qui s'est déjà révélé erroné au cours des premières années de la période prise en compte. Fin 2003, la Suisse comptait 7,3 millions d'habitants, un nombre qui, selon le scénario, ne devait être atteint qu'en 2010.

Par ailleurs l'évolution de la population active ne dépend pas seulement de celle de la population totale. Plus décisive est la question de savoir quelle proportion des personnes en âge de travailler trouvera un emploi, si le taux de chômage baissera ou au contraire augmentera encore, si la tendance à la retraite anticipée persistera ou pas. De toutes ces variables, dont il est difficile de prévoir le comportement futur, dépendra l'alimentation des caisses de l'AVS.

Néanmoins on peut raisonnablement tabler sur le fait qu'à l'avenir le poids financier des retraites pèsera plus lourdement sur les actifs. Ce n'est pas une raison pour limiter le débat à l'alternative entre l'élévation de l'âge de la retraite et la réduction des prestations. Interrogeons-nous d'abord

sur le coût supplémentaire de l'AVS induit par la démographie. Des chercheurs du centre de recherches conjoncturelles du Polytechnicum de Zurich ont estimé ce coût sur la base du scénario-tendance. Aujourd'hui les ménages transfèrent 23,3% de leur revenu à l'AVS et au 2ème pilier. D'ici à 2030 ce pourcentage progressera à 28%. Une progression que ces chercheurs estiment supportable dans la mesure où les revenus progresseront de 60% durant cette période, même si la productivité ne s'améliore que faiblement. Déduction faite de l'augmentation des cotisations sociales, les ménages disposeront encore de revenus 50% supérieurs au niveau actuel. Ce pourcentage pourrait même augmenter si le taux de chômage et le taux d'invalidité baissaient. Ils en concluent que le supplément à la charge des actifs est supportable.

De plus il faut prendre en compte une autre variable, généralement négligée. Les actifs ne financent pas seulement les rentes AVS. Ils prennent également en charge les enfants et les jeunes jusqu'à la fin de leur formation. Or la part de cette population va décroître, taux de natalité oblige, donc également la part des dépenses assumées par les actifs. En l'an 2000 on comptait 1,25 actif pour un inactif; en 2060, on peut estimer que cette proportion descendra à 1,08. L'évolution démographique ne permet pas d'énoncer des prévisions catastrophistes. La question n'est pas de savoir si les charges sociales seront supportables, mais si nous aurons la volonté de les assumer. *jd*

**Gegendarstellung. Wer die Schweizer Wirtschaft bremst.* Xanthippe Verlag, Zürich, 2005.

Références sur www.domainepublic.ch

Elections communales vaudoises

Les étrangers entrent en scène

A un mois de la votation, on ne perçoit aucun frémissement, aucune attente nerveuse, comme à la veille d'une finale au résultat incertain. Très loin de l'ambiance des années soixante telle qu'elle était vécue à Lausanne, à Yverdon, Renens... Certes les élections ne sont pas qu'une affaire de notables, mais plutôt l'affaire d'un milieu, parfois restreint, intéressé.

A relever que dans de nombreux villages qui connaissent le système du conseil général (où tout citoyen peut faire partie s'il le demande du législatif) aucune liste n'est déposée, même pour la municipalité élue au système majoritaire. Dans ce type de scrutin, tout citoyen est éligible. Donc les sortants jugent superflus de s'annoncer candidats. Ils le sont puisqu'ils n'ont pas fait savoir qu'ils arrêtaient! Mœurs vaudoises.

Dans les petites villes, on observe la capacité des Verts à recruter des forces nouvelles, ce parti bénéficiant, pour quelque temps encore, de l'image d'être moins «politisé» même quand il ne cache pas son apparentement à gauche. Pour les socialistes, c'est à la fois un appui et une concurrence évidente dans le renouvellement de leurs forces.

Tous les partis ont fait un effort pour intégrer dans leurs listes des étrangers bénéficiant de leurs nouveaux droits civiques. Très souvent cette ouverture semble un simple effet de vitrine. Mais on observe tout de même un apport significatif dans les listes de gauche socialistes ou populistes. Dans des localités où le recrutement des candidats est plus difficile, les étrangers semblent combler des vides. En fait, ils représentent bien la nouvelle classe ouvrière. Entraîneront-ils leurs compatriotes? Ce sera un des intérêts majeurs de ce scrutin. A observer par exemple à Moudon: ville de notables, mais 30% d'étrangers, notamment espagnols, turcs et balkaniques. *ag*

Quand les colis trient les hommes

Depuis 1999, La Poste a centralisé le tri sur trois sites, dont celui de Dailens dans le canton de Vaud. Maintenant la machine tourne à plein régime dans le souvenir d'un temps plus humain.

Trois terrains de football, souffle mon guide. La halle grise où gravitent les paquets de Suisse romande occupe deux hectares d'une parcelle quatre fois plus grande héritée de la Régie fédérale des alcools. Il y a encore une photo aérienne du site avec cuves et silos. Entre la Vénoge et le chemin de fer, la montagne russe dressée par La Poste livre cartons et cartables, sacs et mallettes, ballots et bagages à un rythme de cent septante mille pièces journalières.

Optimiser

Les chaînes de plateaux qui transportent d'une adresse à l'autre les colis tournent en silence. Sept kilomètres à l'heure, la vitesse idéale, gage de productivité, pour assurer la cadence des 320 employés. Car l'automatisation prêche son credo. Fini le tri manuel, ou presque, car il faut bien pallier aux défaillances des machines, corriger les distractions des expéditeurs peu enclins à la standardisation et traiter les objets encombrants. Oubliée aussi l'agitation des trains de nuit et des ambulants ou la multitude de bureaux éparpillés du Plateau aux Alpes.

Les années nonante célèbrent les nouvelles technologies et réclament des marchés ouverts, des restructurations douloureuses ainsi qu'une vision revitalisant les grandes régies fédérales. Optimiser, rentabiliser, rationaliser : ce sont les mots d'ordre qui balisent cette période, se souvient Rahel Bonny, responsable du centre depuis un an.

En 1998, les PTT divorcent, d'un côté La Poste, de l'autre Swisscom. Envoyer lettres, cartes, marchandises, cadeaux et argent devient une affaire. On invente des unités spécifiques avec des noms anglais passe-partout. Postfinance, Postlogistics, Postmail ripostent aux concurrents qui se présentent au portillon : DHL, DPD et d'autres encore. Avec lesquels, si nécessaire, on peut s'accorder : pour le partage annoncé des centres de tri notamment. La doctrine néolibérale à la mode, la pression des voisins européens, la conjoncture économique épuisent le monopole d'antan, sans vrai-

ment l'effacer. Le centre de Dailens, avec ses grands frères de Härkingen et de Frauenfeld, doit rentabiliser le tri face à des adversaires aguerris, tout en capitalisant l'héritage d'une entreprise d'Etat. Aujourd'hui Postcolis contrôle trois quarts du marché et a dégagé en 2004 un bénéfice net de 74 millions de francs.

L'art de s'arranger

Une fois numérisés, photographiés, munis de code-barres, les colis s'envolent sur les autoroutes du centre, puis atterrissent dans plus de trois cents glissières correspondant à leurs destinations. Avant de rejoindre le facteur chargé de les livrer aux clients. Le réseau a été simplifié, concentré, amaigri. Quelques mandats, comme le transport sur route, ont été confiés - externalisés - à des entreprises privées, malgré le blocage des centres de tri en novembre 2004. En même temps, «on réduit les emplois alors que les débits s'accroissent aux dépens de la santé des salariés», regrette Bernard Faillettaz, secrétaire régional du Syndicat de la communication. Il a fallu six ans pour atteindre les cibles fixées en 1999 lors de l'inauguration du centre, un véritable désastre, entre technique défaillante et logistique impuissante. Les colis, entassés aux quatre coins de la halle qui sentait encore le vernis, ont été acheminés à la main, par des auxiliaires engagés à la hâte. D'ailleurs, les fluctuations saisonnières des envois ou l'essoufflement des achats par correspondance incitent la direction à flexibiliser l'emploi, temporaire ou à temps partiel. Une pratique qui plaît certes à une frange jeune et mobile de travailleurs, mais qui peut aussi gêner la qualité des prestations, l'attachement à l'entreprise et la formation du personnel. Prêt à déguerpir à la première occasion.

Le conflit s'engage alors entre les partisans des résultats et les défenseurs des travailleurs. La tentation est forte de transformer les salariés en rouages d'un dispositif performant et compétitif, avec peu d'égard pour leur bien-être. Aussi grande que l'envie de s'opposer à tout changement. Mais on trouve toujours un arran-

gement : une convention collective exemplaire et des augmentations salariales, avec la volonté réciproque d'éviter l'affrontement. La Poste est un employeur responsable et le syndicat sait reconnaître sa bonne volonté.

La machine

Au milieu des grands huit, le vieux et le nouveau coexistent - des postiers au long cours entourés de nouvelles recrues. L'efficacité débonnaire des PTT recule face à une culture d'entreprise basée sur la responsabilité individuelle et la dilution, toute relative certes, du pouvoir entre les différents échelons de la hiérarchie. Rahel Bonny croit sincèrement aux vertus de petits groupes qui ménagent leur travail en fonction des objectifs assignés. Mais la réalité contrarie les meilleures intentions. Le travail répétitif - déplacer des cartons, rectifier une adresse, coller des étiquettes, cliquer sur un écran - sape le moral des plus fragiles. L'attitude parfois autoritaire, inadéquate, des chefs de groupe attise les ressentiments. La productivité à tout prix fatigue les corps et les esprits, éliminant les temps morts qui les soulageaient autrefois. Et la gestion des ressources humaines se complique quand il faut replacer les vétérans, au lieu d'embaucher des collaborateurs acquis aux nouvelles méthodes. Le management doit faire face à la maladie, au va-et-vient grandissants des employés et aux griefs du syndicat, qui souffre à son tour d'une certaine désaffection. C'était *La Machine* racontée par un ancien du centre (*Le Temps* du 13 janvier 2005). Un témoignage touchant mais trop noir, nuance Rahel Bonny. «Vrai à 90%», estime Bernard Faillettaz, qui s'inquiète du clivage entre les cadres qui dirigent et la main-d'œuvre sous les tapis roulants.

Pourtant, la halle ronronne tranquillement. Les paquets montent et descendent, tombent dans les chariots, attendent le départ. C'est la routine. L'usine gomme mauvaise humeur, tracas, disputes. Même les femmes et les hommes au travail deviennent invisibles. *md*